

Présentation du dispositif

International Research Booster



Principaux objectifs

Le dispositif **International Research Booster** est mis en place pour initier ou amplifier les collaborations scientifiques internationales au sein des laboratoires de l'UGA. Il vient compléter les dispositifs en place permettant de développer les partenariats stratégiques de l'UGA et peut s'articuler avec d'autres dispositifs (invitations de professeurs étrangers, CRCT, manifestations scientifiques, outils de structuration des partenariats internationaux des ONR, etc.)

Il a pour **objectifs** de :

- renforcer les partenariats sur les coopérations internationales existantes,
- initier de nouvelles coopérations internationales, en particulier des partenariats thématiques
- amplifier une dynamique scientifique émergente avec un partenaire international.

Un dispositif au fil de l'eau

- Un formulaire Sphinx en ligne sera ouvert tout au long de l'année pour collecter les demandes des porteurs de projets.
- Une commission d'évaluation se réunira 2 fois dans l'année (mars et novembre 2023) pour évaluer sur les dossiers et proposer une liste de projets à financer au Directoire IDEX.

Un chercheur/un projet

- Le financement sera attribué à un chercheur pour un projet d'une durée de 18 mois.
- Les projets ayant déjà bénéficié d'un autre financement de l'UGA ne pourront prétendre à ce financement (ex. IRGA volet international).

Sélection des projets :

Les dossiers seront étudiés par une commission constituée de membres de la vice-présidence Relations Internationales élargie aux organismes nationaux de recherche qui évaluera les demandes sur une base de critères prédéfinis, puis établira la liste des projets retenus.

Modalités (suite)

Montant demandé : 2 000€ min - 10 000 € max

Durée d'utilisation des fonds : 18 mois à partir de la date de reversement

Pour une demande avant la commission de mois de mars, le projet sera financé « de mai 2023 à fin octobre 2024 »;

Pour une demande avant la commission de mois d'octobre, le projet sera financé « de février 2024 à fin juillet 2025 ».

Pièces obligatoire à envoyer à « *international-research-booster@univ-grenoble-alpes.fr* » :

- Descriptif du projet incluant l'avis du directeur de laboratoire de recherche du porteur
- Lettre d'intention du partenaire international (sans engagement de financement)
- Budget prévisionnel en format Excel avec le détail du co-financement par le partenaire international (si applicable)

Composition du comité d'évaluation

Présidente du comité : Karine Samuel, Vice-présidente Rayonnement et Relations Internationales

Membres du comité :

- **Pascale Huyghe**, adjointe au doyen chargée des relations internationales de la Faculté des Sciences
- **Hélène Casalta**, chargée de mission recherche, partenariats, international, ENSAG-UGA
- **Fabien Terpan**, chargé des relations internationales de Sciences Po Grenoble-UGA
- **Nicolas Lesca**, chargé des relations internationales de l'EUT
- **Walid Rachidi**, adjoint au doyen chargé des relations internationales de la faculté H3S
- **Eirini Sarigiannidou**, vice-présidente relations internationales, Grenoble INP-UGA
- **Judith Peters**, chargée de mission relations internationales du Collège des Etudes Doctorales
- **Francine Papillon**, représentante du CEA
- **Thierry Faug**, directeurs des relations internationales, représentant de l'IRSTEA
- **Radu Mateescu**, représentant de INRIA
- **Pascal Boistard**, représentant l'INRAE
- **Anne Imberty**, représentante du CNRS

Critères d'évaluation

- Pertinence scientifique du projet
- Justification du choix du/des partenaire(s) internationaux par rapport aux priorités du laboratoire
- Pertinence de la collaboration internationale envisagée au regard de la stratégie internationale de l'UGA
- Effet levier pour l'UGA (suites potentielles du projet au-delà du financement obtenu)
- Faisabilité du plan d'action proposé dans le délai de 18 mois
- Cohérence entre le plan d'action proposé et le financement demandé

Détail des dépenses éligibles

Dépenses éligibles

- **Frais de mission ([selon le guide du déplacement UGA](#))** : visa ; per diem ; billets A/R ; passeport ; vaccination (spécifique liée au projet)
- **Frais liés à l'organisation de workshops** : frais de bouche ; frais de mission ; réservation de salle
- **Frais liés à l'accueil de délégations** : frais de bouche ; frais de mission ; réservation de salle
- **Rémunération de stage** (max. 560€/ mois)
- **Achat de petit matériel, consommables**
- **Participation/contribution à un réseau international thématique** (hors frais de conférence et de congrès)

Dépenses inéligibles

- **Dépenses en masse salariale**
- **Dépenses d'investissement dont matériel informatique**
- **Supplément bagages**
- **Achats personnels**

Suivi des projets

Une fois les actions du projet terminées, le porteur de projet disposera de **trois mois** pour envoyer l'état récapitulatif des dépenses ainsi que le bilan financier et un rapport d'activité succinct qui détaillera les actions menées, les résultats obtenus et les suites données au projet.

Un **bilan annuel** présentant l'ensemble des projets financés et des réalisations sera présenté une fois par an en directoire IDEX.